Référent·e bâtiment (H/F)

Mairie de Breteil (35) · à 15 km à l'ouest de Rennes

Et si vous preniez soin de ce qui fait vivre une commune bretonne ?

À 15 km à l'ouest de Rennes, Breteil (3 759 habitants) recrute son ou sa référent·e bâtiment. Écoles, salles de sport, logements communaux, mairie : vous êtes celle ou celui qui veille à ce que chaque bâtiment public reste sûr, accueillant et en bon état, pour les habitants comme pour vos collègues.

Votre quotidien

Au sein d'une équipe technique de 7 personnes et sous l'autorité de la responsable des services techniques, vous serez la personne de référence sur le patrimoine bâti :

- **Entretenir et sécuriser** l'ensemble des bâtiments publics et des logements communaux, avec les contrôles de sécurité associés
- **Rénover :** concevoir et réaliser de petits chantiers tous corps d'état
- **Coordonner** les prestataires extérieurs : devis, planification, suivi des interventions et contrôle des prestations
- **Veiller** sur les équipements sportifs et les aires de jeux en intérieur
- **Proposer :** vous alertez la responsable du service au quotidien et vous contribuez à la préparation budgétaire
- **Faire vivre la commune :** vous installez les décorations lumineuses de fin d'année avec l'équipe et vous donnez ponctuellement un coup de main aux services festivités, espaces verts et voirie
- Entretenir le matériel et le véhicule du service et participer à la gestion logistique des produits d'entretien

Ce qui nous plairait chez vous

- Une expérience similaire, et si possible la connaissance de la réglementation des ERP
- Des compétences en électricité et/ou plomberie, idéalement validées par un diplôme, une formation ou des habilitations
- La capacité de lire un plan, d'établir un croquis ou des photos cotées et de vous appuyer sur les règles de sécurité
- Autonomie, sens de l'organisation et des priorités, réactivité et goût du compte rendu
- Le sens du service public, le sens du contact et l'envie de proposer des idées
- Le permis B (indispensable) et une aisance avec les outils numériques (smartphone, tablette et ordinateur fournis)

Nous accueillons tous les profils : mutation, détachement, liste d'aptitude ou recrutement direct sans concours.

Les conditions de travail

- Poste à temps complet avec des horaires réguliers été/hiver, sans télétravail
- Un métier de terrain, entre intérieur et extérieur, avec des déplacements fréquents entre les sites
- Un travail physique : position courbée, à genoux ou en hauteur, port de charges, manipulation d'outils et d'engins, vêtements de sécurité obligatoires

Ce que nous vous offrons

- Une rémunération de **24 000 à 30 000 € brut annuel**, selon profil et expérience
- Un régime indemnitaire, des RTT, l'adhésion au CNAS, la participation à la prévoyance et à la mutuelle de groupe
- Un poste concret, au contact de la commune et de ses habitants, au sein d'une équipe dynamique
- Un cadre de vie breton à 15 km de Rennes

En bref

Employeur	Mairie de Breteil
Lieu	13 rue de Montfort, 35160 Breteil
Contrat	Emploi permanent, temps complet (poste vacant suite à une mutation)
Cadres d'emplois	Adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème et de 1ère classe, agent de maîtrise
Prise de poste	Décembre 2026
Date limite de candidature	3 décembre 2026

Postuler

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à Madame la Maire, de préférence par mail à mairie@breteil.fr. Les fonctionnaires y joignent leurs deux derniers comptes rendus d'entretien professionnel.

Renseignements : Service Gestion du Personnel (Muriel Decavele), 02 99 06 01 01.

Mairie de Breteil, 13 rue de Montfort, 35160 Breteil

Poste ouvert aux contractuels (article L332-8, 2° du CGFP) lorsqu'aucune candidature de fonctionnaire n'a abouti. Le contrat ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite de six ans. Un grade d'entrée de catégorie C permet un recrutement direct sans concours.

Travailleurs handicapés : cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires du code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent y accéder par voie contractuelle.